

Paris, le 24 février 2017

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : VEHICULES / CODE DE LA ROUTE / AMENDES

Nouveau code de la route : comment et qui doit payer les amendes des collaborateurs au volant d'un véhicule société ?

Webinar de Mapping Control - Mardi 14 mars, de 11 h 15 à 11 h 30

Depuis le 1er janvier 2017, les entreprises sont désormais dans l'obligation d'indiquer, sous 45 jours, l'identité du conducteur pour toute infraction commise avec un véhicule société. À défaut, le chef d'entreprise, en sa qualité de représentant légal, sera personnellement condamné à régler une amende de 4ème classe. De plus, la liste des infractions pouvant être constatées par un radar automatique a été complétée, démultipliant ainsi le risque financier pour les chefs d'entreprises.

Découvrez, lors de ce webinar, les solutions proposées par la télématique embarquée pour identifier le conducteur au volant et automatiser la gestion des amendes.



Conférence animée par : Fabien PANIER, Directeur Des Ventes, MAPPING CONTROL

Pour s'inscrire : <https://webikeo.fr/webinar/nouveau-code-de-la-route-comment-et-qui-doit-payer-les-amendes-des-collaborateurs-au-volant-d-un-vehicule-societe>

A propos de MAPPING CONTROL

Créé en 2006, spécialiste en télématique embarquée et du véhicule connecté, MAPPING CONTROL édite une suite logicielle, modulaire, dédiée à l'optimisation de la gestion des flottes de véhicules, ciblant la réduction des coûts et l'amélioration de la productivité des collaborateurs nomades dans les entreprises et les collectivités territoriales. MAPPING CONTROL fournit une solution clé en mains, qui associe plateforme logicielle, fourniture et pose de boîtiers de télématique embarquée, et interfaces sur terminaux mobiles pour les conducteurs et superviseurs.

MAPPING CONTROL s'adresse aux utilisateurs finaux, gestionnaires de flottes, et aux acteurs de la filière Auto.

D'une part, MAPPING CONTROL se positionne en Services Provider, ses services permettent aux gestionnaires de flottes d'analyser la flotte de véhicules et les déplacements des nomades, sur des points tangibles au travers de 8 services connectés : Géolocalisation, Gestion de parc, Optimisation Fiscale, Analyse de conduite, Autopartage, Protection et sécurisation, Applications mobiles, Echanges de données. D'autre part, MAPPING CONTROL se positionne en Data Provider, en commercialisant auprès de professionnels du secteur, les données recueillies par ses modules sur le véhicule et le conducteur (Analyse de conduite, Diagnostics, Consommation, Kilométrage, Position GPS).
MAPPING CONTROL AUJOURD'HUI : Plus de 60 000 véhicules équipés – Plus de 2 000 clients professionnels.
Plus d'informations sur : www.mappingcontrol.com